COMMUNE D'AVENCHES
Municipalité

Communication municipale du 30 mars 2023

N° 65
Plan Lumière – Présentation publique des résultats

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers communaux,

Le Conseil communal octroyait par le préavis n° 18/2022 un crédit de Fr. 62'000.- destiné à financer les études et investigations liées à l'établissement d'un Plan Lumière.

Un mandat à cet effet a été donné au bureau Radiance 35. Deux ateliers participatifs, ouverts à toute la population, ont été organisés en septembre 2022.

Le rapport final a été présenté à la Municipalité à la fin de l'année 2022. Une présentation publique des résultats est prévue le lundi 24 avril 2023, à 19h30 au Théâtre.

Un préavis, demandant un crédit pour la phase suivante, sera présenté pour la séance du Conseil communal du 25 mai 2023. Les membres des commissions techniques et des finances sont particulièrement invitées à suivre cette présentation publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Gaetan AEBY

MUNICIPALITE * AVENCHES *

Le Secrétaire :

Julien MORA